

BRÈVES ÉCONOMIQUES PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

N° 16 – du 18 avril au 25 avril 2024

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

ZOOM : L'IMBRICATION DES ÉCONOMIES LIBANAISE ET SYRIENNE

Les imbrications économiques entre la Syrie et le Liban sont anciennes et impliquent une exposition des deux pays aux chocs et aux instabilités de leur voisin. Cet entremêlement économique est lié à l'intégration commerciale et financière avancée à la fin de l'Empire Ottoman, puis pendant le mandat français et les processus d'indépendance. Les deux économies ont ainsi partagé une seule monnaie et banque centrale (Banque de Syrie et du Liban) entre 1920 et 1963, année de création de la Banque du Liban.

Le ralentissement de l'activité du secteur bancaire libanais a ainsi commencé avec le début de la guerre civile syrienne, qui a eu d'importantes répercussions sur l'économie du Liban. Celle-ci est en effet largement dépendante des investissements directs étrangers, des transferts d'expatriés et des recettes touristiques, trois sources de revenus affectées par la dégradation sécuritaire régionale du fait de la guerre civile syrienne et du développement de Daesh entre 2014 et 2017. Ainsi, les réserves nettes de la Banque du Liban sont devenues négatives à partir de 2014 (de l'ordre de -6,6 Mds USD). Par ailleurs, bien que difficile à estimer, l'impact économique de la présence de réfugiés syriens au Liban est considérable : selon la Banque Mondiale, l'impact cumulé de l'accueil des réfugiés entre 2012 et 2014 aurait creusé le déficit budgétaire du Liban de 2,6 Mds USD.

A l'inverse, la situation économique syrienne s'est aggravée dans le sillage de la crise financière libanaise. Le système financier et bancaire libanais s'est effondré à partir d'octobre 2019 et s'est traduit par l'impossibilité pour les banques libanaises d'effectuer des transferts en raison d'une pénurie de liquidités. Cette situation a eu des conséquences importantes pour la Syrie, de nombreux déposants et commerçants syriens ayant ouvert des comptes bancaires au Liban pour faciliter leurs affaires tout en profitant des taux d'intérêt élevés proposés par les banques libanaises. Par ailleurs, l'implication des banques libanaises en Syrie a été fortement réduite suite à la crise financière. En 2022, les résultats des filiales de banques libanaises en Syrie ont enregistré une baisse de 60% par rapport à 2021 ; résultats liés au manque de liquidités dans les banques et à la dépréciation aggravée de la livre syrienne. En outre, cette interconnexion entre les deux pays s'est illustrée par la dépréciation exponentielle et parallèle des deux monnaies à des niveaux historiques entre 2020 et 2023. L'implosion du modèle économique libanais à partir de 2019 et le conflit en Syrie ont ainsi très fortement limité les flux d'investissements entre les deux pays et provoqué une recomposition du paysage bancaire en Syrie.

Les relations commerciales – formelles et informelles – demeurent très étroites entre les deux pays. Le Liban partage la totalité de ses frontières terrestres ouvertes avec la Syrie, notamment au travers de quatre points de passage frontaliers. Pour la Syrie, le Liban demeure un partenaire commercial de premier plan (467 M USD d'échanges bilatéraux en 2022). Sur la dernière décennie, on observe une stagnation du niveau des importations libanaises depuis la Syrie (autour de 116 M USD par an depuis 2015), et une fluctuation plus aléatoire des exportations libanaises (en moyenne 200 M USD par an depuis 2015). A ces flux formels doivent s'ajouter les flux informels, qui sont très importants entre les deux pays. Le trafic de drogue, et notamment de captagon, a explosé au Liban du fait de la guerre en Syrie. En-dehors de la drogue, d'autres trafics se sont développés entre Liban et Syrie, qui ont notamment tiré avantage des politiques de subventions pratiquées dans ces deux pays et des besoins de guerre, notamment concernant l'approvisionnement en fuel.

LE CHIFFRE À RETENIR

1963

**ANNÉE DE LA SÉPARATION
DES BANQUES CENTRALES**

Service Économique Régional de Beyrouth

ÉGYPTE

1. REPRISE DES IMPORTATIONS DE GNL FACE À UNE DEMANDE EN HAUSSE.

Avec une augmentation de 2 % de la demande de gaz en Égypte et une baisse équivalente des niveaux de production en février 2024 (en glissement mensuel), les coupures d'électricité planifiées, suspendues depuis janvier 2024, ont repris depuis mi-mars. Pour pallier ces difficultés, le gouvernement a décidé de reprendre ses importations de GNL pour la première fois depuis 2018. Toutefois, les exploitants des deux usines de liquéfaction du pays pourraient exercer leur droit contractuel de continuer à exporter du GNL, accentuant la pression sur les ressources disponibles, alors que les volumes importés d'Israël correspondent déjà au maximum de ce que le réseau gazier israélien (1 Md pieds cubes/jour) est capable de fournir. Redevenu un important exportateur de GNL à partir de 2018 grâce aux investissements massifs dans les centrales électriques de gaz (excédent de capacité installée entre fin 2018 et fin 2022), l'Égypte souffre depuis deux ans d'une baisse de la production nationale de gaz, largement imputable aux difficultés techniques sur le méga champ gazier Zohr, qui a entraîné une **baisse des exportations de GNL de 52 % (en g.a.)** pour atteindre **3,32 Mt en 2023, son niveau le plus bas depuis 2020.**

2. SIGNATURE DE 14 ACCORDS AVEC DES ENTREPRISES CHINOISES.

L'Égypte a signé 14 accords avec des entreprises chinoises lors du Forum économique Chine-Égypte de Zhejiang le 18 avril 2024. Illustrant le succès du partenariat dans la zone de coopération sino-égyptienne TEDA établie dans la région du canal de Suez, ces accords visent notamment la construction d'une usine de fibre de verre et de polyester par l'entreprise chinoise Xin Feng Ming Holding (800 M USD) et un centre de production d'énergie par Zhejiang Energy. La filiale égyptienne du fabricant de fibre de verre Jushi a également signé un accord de financement pour augmenter ses capacités de production annuelle à 320 000 t/an. Dans le [communiqué](#), le Président de la Zone économique du Canal de Suez, M.Walid Jamal Eldin, se félicite d'avoir attiré depuis le début de l'exercice en cours plus de 3 Mds USD d'investissements, dont 40 % en provenance de Chine.

3. RÉVISION À LA BAISSÉ DES OBJECTIFS DE CÉSSION D'ACTIFS PUBLICS.

La Ministre de la Planification et du Développement économique, Mme Hala El Said, a déclaré dans une [interview](#) à Asharq Business le 19 avril devoir revoir à la baisse les objectifs de cession d'actifs publics pour 2024. L'objectif pour 2024 est ainsi revu à la baisse, à 1 Md USD contre 6,5 Mds USD initialement [annoncé](#) en février dernier par le Ministre des Finances Mohamed Maait. Une cible de 1,5 Md USD de vente d'actifs publics pour 2025 a également été fixée. Pour mémoire, le Premier Ministre Madbouli avait annoncé en février 2023 la vente de participations publiques dans 32 entreprises sous la forme de ventes à des investisseurs stratégiques ou d'introduction en bourse, programme s'intégrant dans la politique de propriété de l'État adoptée fin 2022.

IRAK

1. VISITE DU PRÉSIDENT TURC À BAGDAD (22 AVRIL).

La visite du Président Recep T. Erdogan à Bagdad ce 22 avril a été l'occasion de signer un accord-cadre stratégique pour la coopération conjointe et le partage des ressources en eau, ainsi que plus d'une vingtaine de mémorandums d'entente dans les secteurs du commerce, du transport et de l'énergie.

Sur les aspects économiques et commerciaux, ont notamment été signés un accord pour la création d'un comité économique et commercial conjoint et un accord de promotion et de protection des investissements. Sur le projet de « Route du développement », l'Irak, la Turquie, le Qatar et les Émirats Arabes Unis ont signé un accord quadripartite lors de la visite du Président turc, censé marquer le lancement de projets concrets. L'accord sur l'eau, d'une durée de dix ans, vise quant à lui à moderniser les systèmes d'irrigation en Irak et à « *assurer une gestion juste et équitable des ressources hydriques du Tigre et de l'Euphrate* » selon le Premier Ministre al-Soudani, avec la construction de barrages, de canaux, de stations hydrauliques et de stations de pompage. Un fonds conjoint irako-turc sera créé et alimenté, du côté irakien, par des revenus pétroliers et, du côté turc, par des entreprises privées. Enfin, la visite du Président turc n'a pas apporté plus d'avancées sur l'exportation du pétrole kurde vers la Turquie - dont les blocages sont aujourd'hui internes à l'Irak (relations entre Bagdad, Erbil et les compagnies pétrolières internationales qui opèrent au Kurdistan).

2. SIGNATURES D'ACCORDS ENTRE GE VERNOVA ET LE MINISTÈRE DE L'ÉLECTRICITÉ.

La multinationale américaine GE Vernova a signé une série de MoU avec les autorités irakiennes, en marge de la visite du Premier Ministre al-Soudani à Washington, visant à stimuler la production et à améliorer la disponibilité de l'approvisionnement en électricité dans le pays. Une lettre d'intention a ainsi été signée avec le ministère de l'électricité (MoE) pour étudier la possibilité d'injecter dans le réseau 3 GW supplémentaires d'énergie générée par des centrales à cycle combiné à haut rendement. Le MoE et GE Vernova ont également réitéré leur engagement à faire avancer la conversion de deux sites, Samawa et Nasiriya, d'un cycle simple à un cycle combiné, ainsi qu'à augmenter la capacité de la centrale électrique au gaz d'Al Mansouria. Des accords quinquennaux de services et de mise à niveau ont été signés avec le MoE pour améliorer la disponibilité et l'efficacité de plus de 70 turbines et générateurs dans 18 centrales électriques, d'une capacité totale de 7,5 GW. Enfin, un protocole d'accord a été signé avec le ministère du pétrole (MoO) pour étudier l'utilisation accélérée du gaz de torchère afin d'augmenter la production d'électricité dans certains champs pétrolifères.

IRAN

1. LES ÉTATS-UNIS ÉLARGISSENT LES SANCTIONS CONTRE LE PÉTROLE IRANIEN.

Dans le cadre de l'adoption du paquet d'aides de 95 Mds\$ destinées à l'Ukraine, Israël et Taïwan, les Etats-Unis ont également adopté l'élargissement des sanctions contre le pétrole iranien, en incluant les ports étrangers, les navires et les raffineries traitant ou expédiant sciemment du brut iranien en violation des sanctions américaines préexistantes. En outre, la loi couvre les transactions entre les institutions financières chinoises et les banques iraniennes sanctionnées, impliquées dans les échanges pétroliers entre les deux pays. La loi prévoit cependant un pouvoir discrétionnaire de suspension de ces nouvelles sanctions accordé au Président des Etats-Unis, qui pourrait être exercé en vue de limiter leur impact sur le cours mondial du baril (jusqu'à +8,4 \$ selon une entreprise de conseil américaine spécialisée dans le domaine). Après avoir été adoptée par la Chambre des représentants en fin de semaine dernière puis par le Sénat en début de semaine, le Président Joe Biden a signé la loi ce mercredi.

2. LE PARLEMENT ADOPTE LA 1^{ÈRE} LOI D'IMPOSITION SUR LES GAINS EN CAPITAL.

Le Parlement a adopté le 23 avril dernier une loi imposant les plus-values des personnes physiques et morales réalisées sur les ventes de devises, d'or et de biens immobiliers. Elle prévoit un impôt variant entre 10 % et 40 % sur la plus-value réalisée – dépendant notamment de la durée de conservation des actifs. L'assiette imposable tiendrait compte de l'inflation calculée par les autorités, déduite de la plus-value avant imposition. Par ailleurs, seraient hors du champ de la taxe: **(i)** la vente d'une résidence principale et **(ii)** les biens immobiliers vendus après trois ans de détention, ainsi que les devises et l'or vendus cinq ans après leur achat. L'adoption définitive de la loi reste sujette à son approbation par le Conseil des Gardiens.

3. LE CONTRAT FERROVIAIRE D'INCHEH BORUN-GARMSAR AVEC LA RUSSIE AU POINT MORT.

Selon un récent rapport du Centre de Recherche du Parlement, le projet d'électrification des lignes ferroviaires d'Incheh Borun-Garmsar, annoncé en 2016 dans le cadre d'une collaboration irano-russe et devant être soutenu par un financement russe - sous forme de crédit-export – ne s'est toujours pas matérialisé. Le rapport en indique les raisons principales: **i)** un manque d'intérêt à accroître la capacité de transport de la ligne, dont le taux d'utilisation actuel n'est que de 50 %; **ii)** la difficulté de modifier le tracé existant, l'électrification impliquant la construction de nouveaux tunnels en zones montagneuses, notamment à Pol-e-Sefid et Firuzkuh; **iii)** des coûts induits par la nécessaire adaptation des rails existants afin de supporter le surplus de poids dû à l'électrification du matériel roulant; et **iv)** la surestimation selon les autorités iraniennes de la valeur du contrat proposé par la partie russe. Toujours selon le rapport, la Société Nationale des Chemins de Fer iranienne (RAI) aurait ainsi conclu que ce projet, loin d'être rentable, irait à l'encontre des intérêts nationaux. En conséquence, malgré l'intérêt commun exprimé par les deux pays à prolonger le délai d'utilisation du financement prévu, le contrat n'a toujours pas été signé par ladite société.

ISRAËL

1. GAZ : LIEN ÉCONOMIQUE ENTRE ISRAËL ET SES VOISINS ÉGYPTIENS ET JORDANIENS.

La capacité de production du champ gazier Léviathan devrait passer de 1,2 à 1,4 Md cfd (cubic feet per day) dès 2025 grâce à une troisième

conduite d'extraction. L'augmentation des capacités israéliennes d'exportation de gaz se poursuit mais uniquement grâce à l'amélioration des installations existantes ou avec les investissements déjà engagés : le gazoduc sous-marin entre Ashkelon et Ashdod, une nouvelle station de compression pour doubler la capacité d'exportation via la Jordanie, le gazoduc de Nitzana. Les investissements nouveaux semblent retardés *sine die*, soit par la situation politique (qui affecte la prise de participation de l'émirien ADNOC dans Léviathan), soit par des risques techniques et financiers (la plateforme flottante de liquéfaction). À court terme c'est la part de l'Égypte dans les exportations israéliennes qui croîtra, elle est déjà de 80%, le reste étant destiné à la Jordanie. Les exportations de gaz israélien vers ces deux pays n'ont été que partiellement interrompues pendant un mois et sont de nouveau à leur maximum.

2. NVIDIA RENFORCE SA PRÉSENCE EN ISRAËL.

En 2016, Nvidia Corp. a fondé son premier centre de développement en Israël. En 2019 le géant américain a racheté Mellanox, ce qui fut une des plus importantes fusions acquisitions de l'histoire d'Israël, 7 Mds USD. Depuis 2023 Nvidia connaît une période faste due à sa position dominante sur les semi-conducteurs destinés à l'intelligence artificielle. Tout récemment, l'acquisition séparée des deux entreprises israéliennes, Run:ai (optimisation des infrastructures informatiques) et Deci AI (compression des modèles de langage utilisés dans l'IA générative), est venue renforcer l'importance de Nvidia dans le secteur de l'IA.

Après l'annonce en novembre de l'investissement massif d'INTEL dans une unité de production de micro processeurs, le rôle d'Israël en tant que base de production et développement des géants américains est confirmée et accompagne leur désengagement vis-à-vis de l'Extrême Orient.

3. FMI : PRÉVISIONS DE CROISSANCE POUR 2024.

Dans sa dernière publication, le Fonds Monétaire International prévoit une croissance de 1,6% du PIB d'Israël en 2024. C'est dans la fourchette des prévisions du ministère des Finances (0,6 – 2,2%) et du même ordre que celle de la Banque Centrale (2%). Pour 2025, le FMI prévoit une reprise vigoureuse de 5,4 % du PIB, plus optimiste que celle de la Banque d'Israël (+5%).

Selon le FMI, l'inflation cette année restera sous contrôle à 2,4 %

JORDANIE

1. BAISSÉ DU TRAFIC PASSAGERS DE L'AÉROPORT D'AMMAN (-19,2%) MARS 2024

Selon Airport International Group (AIG), l'aéroport international Queen Alia d'Amman (QAIA) a accueilli 597 134 passagers en mars 2024, soit une baisse de -19,2 % en glissement annuel (g.a). Le même mois, QAIA a enregistré 5 476 mouvements d'avions, marquant une diminution de -11,4 % en g.a. Cette tendance à la baisse serait attribuable à la situation régionale et à la réduction des déplacements pendant le ramadan, selon AIG. QAIA a en revanche traité 6 361 tonnes de fret, soit 13,5 % de plus par rapport aux chiffres enregistrés en mars 2023.

2. BAISSÉ DE L'INDICE DE CONFIANCE DES INVESTISSEURS (-3,9%) AU 4^{ÈME} TRIMESTRE 2023.

Selon le Jordan Strategy Forum, l'indice de confiance des investisseurs en Jordanie (le Jordan Investor Confidence Index) a diminué de -3,9 % au quatrième trimestre (T4) de 2023, par rapport au trimestre précédent. Il est passé de 168,8 au T3 à 162,2 au T4. Cette diminution résulte de la baisse des indices de confiance dans l'économie réelle (174,5 au T3 contre 145,2 au T4) et dans le système monétaire (200 au Q3 contre 166,4 au Q4). L'indice de confiance dans le système financier a quant à lui augmenté (126,1 au T3 contre 191,9 au T4).

LIBAN

1. LA BANQUE MONDIALE CONFIRME L'IMPACT ÉCONOMIQUE MAJEUR DES HOSTILITÉS DANS LE SUD-LIBAN.

Dans son dernier rapport consacré notamment à l'impact de la guerre sur la région, la Banque Mondiale fait état au Liban d'importants dommages aux infrastructures et des répercussions négatives pour les secteurs du tourisme et de l'agriculture. L'institution dit craindre un choc important pour le pays, même dans un scénario de « conflit circonscrit ».

Les terres agricoles du Sud-Liban, qui représentent 20 % des zones cultivées du pays, ont subi des dommages considérables, dont des incendies et des contaminations. Près de 100 000 m² d'oliveraies ont été touchés, les olives représentent environ 7 % de la production agricole au Liban. Environ 20 à 25 % de la population active libanaise contribue au secteur agricole.

En outre, pour une économie tributaire du tourisme, le choc qu'a subi ce secteur au quatrième trimestre

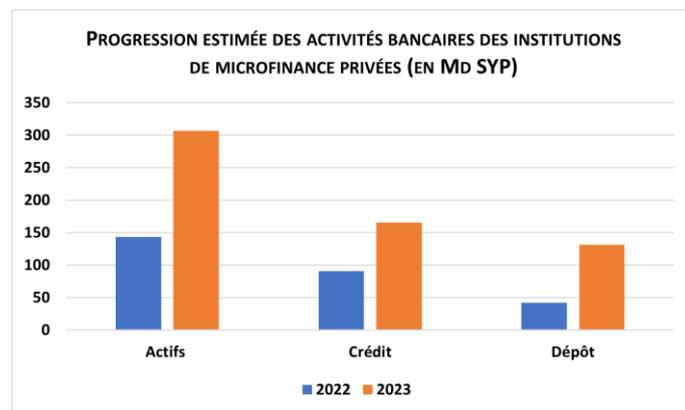
de 2023 a des répercussions sur la croissance économique : la Banque Mondiale estime qu'il y a eu un repli de la croissance de 0,2% en 2023 alors qu'avant le début des hostilités, elle prévoyait une croissance économique légèrement positive, pour la première fois depuis 2018. Dans le scénario d'un statu quo sécuritaire, l'institution prévoit une croissance de 0,5% en 2024.

SYRIE

1. FACILITATION DES OPÉRATIONS DE MICROFINANCE.

Afin de poursuivre le développement des institutions et opérations de microfinance, le gouvernement syrien a amendé les réglementations bancaires existantes pour exempter de taxes les banques de microfinance. La loi 18/2024 étend ainsi le régime d'exemption des taxes au-delà des 5 ans initialement accordés et permet aux clients de ces institutions d'être exonérés de l'impôt sur le revenu sur leurs dépôts. Cette réglementation acte de l'évolution et du développement d'institutions

privées de microfinance, tel que la Bemo Saudi Fransi Microfinance Bank depuis 2021, mais également la structuration de nouvelles offres de la part des banques publiques comme la *Commercial Bank of Syria*. Les quatre institutions privées de microfinance du pays ont augmenté ces dernières années le niveau de leurs dépôts, crédits et actifs.



PRINCIPAUX INDICATEURS DES PAYS DE LA ZONE

	SOURCE	ÉGYPTE	IRAK	IRAN	ISRAËL	JORDANIE	LIBAN	PALESTINE	SYRIE
POPULATION - 2023 (MILLION)	FMI / WEO	105,7	43,3	86,5	9,8	10,3	5,4	5,5	23,2
PIB (Mds USD) - 2023	FMI / WEO	398	255	366	522	51	18*	17	8,2*
PIB / HAB. (USD) - 2023	FMI / WEO	3770	5883	4234	53195	4498	3365*	3531	353
CROISSANCE PIB RÉEL (%) - 2023	FMI / WEO	3,8	-2,7	3,0	1,5	2,6	-0,5	-6,0	-5,5*
SOLDE BUDGÉTAIRE (% PIB) - 2023	FMI / WEO	-4,6	-7,7	-5,5	-4,2	-5,3	-1,3*	-3,0	n/a
DETTE PUBLIQUE (% PIB) - 2023	FMI / WEO	93	49	31	62	112	181	47	n/a
RATING COFACE	COFACE	C	E	E	A3	C	D	n/a	n/a
INFLATION MENSUELLE EN G.A. (%)	Statistiques officielles	35,7	4,0	38,5	3,0	1,6	70,36	5,9	n/a
PMI	Statistiques officielles	47,6	n/a	50,8	47,4	n/a	48,4	n/a	n/a
EXPORTATIONS FRANÇAISES (M€) 2023	Douanes françaises	1761	336	282	1870	348	370	17	22
IMPORTATIONS FRANÇAISES (M€) 2023	Douanes françaises	1098	1629	41	1467	47	98	4	5

* = DONNÉES BANQUE MONDIALE

AGENCE DE NOTATION COFACE - ESTIMATION DU RISQUE DE CRÉDIT MOYEN DES ENTREPRISES D'UN PAYS
A1 TRÈS FAIBLE / A2 PEU ÉLEVÉ / A3 SATISFAISANT / B ASSEZ ÉLEVÉ / C ÉLEVÉ / D TRÈS ÉLEVÉ / E EXTRÊME

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES

POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

RÉDACTION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

POUR VOUS ABONNER : beyrouth@dgtresor.gouv.fr